

Convention d'utilisation des gobelets réutilisables mis à disposition par le SYDOM du Jura

Dans une logique de réduction des déchets à la source, le SYDOM du JURA encourage les associations à être respectueuse de l'environnement.

Afin de les accompagner matériellement dans la mise en œuvre de leur démarche, le SYDOM du Jura a décidé de financer la fabrication de gobelets réutilisables « Allégeons nos poubelles, tous ensemble réduisons nos déchets », et propose leur mise à disposition gratuite sous conditions.

Cette convention formalise le partenariat entre l'association organisatrice d'une manifestation dans le Jura et le SYDOM du Jura.

L'ORGANISATEUR S'ENGAGE :

Avant l'évènement :

1. Réserver les gobelets au moins 3 semaines avant la manifestation
2. Retourner la présente convention signée et accompagnée d'un RIB et d'un numéro de Siret. Cette convention peut être envoyée par mail à Mme Louis Fanny animation@letri.com, ou par voie postale au SYDOM.
3. Informer le SYDOM de la solution de lavage et séchage
4. Récupérer les gobelets au SYDOM du Jura (350 rue René Maire Zone Industrielle à Lons-le-Saunier) quelques jours avant la manifestation. Pour le transport il faut prévoir qu'une boîte de gobelets mesure 85x40x35 cm et contient 400 ou 500 gobelets.

Afin d'éviter tout malentendu, nous vous conseillons de recompter les gobelets dès réception. Si vous constatez une erreur, vous devez nous en faire part avant l'utilisation des gobelets. Dans le cas contraire, toute réclamation serait irrecevable.

Pendant l'évènement :

Le SYDOM du Jura demande aux associations de faire une consigne de 1€ par gobelet. (Les gobelets manquants au retour seront facturés 1€ l'unité.)

Après l'évènement:

Les organisateurs doivent rendre les gobelets propres et secs (très bien séchés) au SYDOM en **indiquant le nombre de gobelets restitués** sur le bon de réception qui vous sera remis avec les gobelets.

Le lavage des gobelets peut être fait par l'association emprunteuse ou si elle le souhaite par l'entreprise d'insertion EPART en partenariat avec l'Institut Médico Educatif de Montaigne (IME).

L'IME accueille entre autre des adolescents de 16 à 18 ans en situation de handicap. Le lavage des gobelets s'inscrit dans le cadre des activités pédagogiques (lavage, essuyage, contrôle, comptage) de l'atelier Hygiène, Alimentation, Service.

Le bénéfice de ce travail permettra le financement d'activités de loisirs et l'amélioration des équipements. Le tarif de lavage et séchage est de 0,15€ par gobelet, la facturation sera faite par l'entreprise EPART.

Si vous souhaitez faire laver les gobelets, veuillez contacter Me BEUROIS Nathalie (éducatrice Technique à l'IME) au 06.82.16.76.73 afin de convenir ensemble d'une date.

A savoir : L'IME ne pourra pas laver les gobelets pendant les vacances du mois d'août.

